



## LA DIGITALISATION SE MET PROGRESSIVEMENT EN PLACE AU SEIN DU SERVICE

Afin de permettre un accès facilité aux services, Métrovélo déploie progressivement de nouveaux outils digitaux. Début Juin, un nouveau site web accessible permettra à toute personne désireuse de souscrire un contrat de location ou un abonnement aux parcs vélos de le faire 100% en ligne.

La souscription d'un contrat de location se fera en 5 étapes :

- Sélection d'un modèle de vélo
- Choix de la durée de location
- Sélection de la date et du lieu de retrait du vélo
- Création de son compte personnel Métrovélo
- Sélection des moyens de paiement / de caution et téléchargement des pièces justificatives

Ce parcours permettra notamment de soutenir et porter la territorialisation de l'offre puisque les dates et lieux de retrait des vélos réservés pourront se faire directement au sein des 52 communes couvertes par le service via mise à disposition dans les agences commerciales, l'agence Mobile, l'Ephémère ou encore le Totem Métrovélo.

De même, la souscription à un abonnement de stationnement dans l'une des 50 infrastructures que compte le territoire pourra se faire intégralement en ligne, 4 étapes :

- Sélection d'une infrastructure de stationnement sur la carte des implantations : consigne collective, vélobox, minibox
- Choix de la durée d'abonnement : 1 jour, 1 mois, 1 an
- Création de son compte personnel
- Sélection des moyens de paiement / de caution et téléchargement des pièces justificatives

Les consignes collectives étant connectées à l'univers digital Métrovélo, dès validation, et pour peu qu'une carte OURA ait été déclarée lors de la souscription, l'accès à la consigne sélectionnée sera immédiat. Autrement, un délai de 3 à 4 jours sera nécessaire pour réceptionner les clefs ou la carte d'accès mise(s) à disposition par le service abonné Métrovélo.

Les usagers actuels du service auront également et automatiquement un compte ouvert sur la plateforme digitale où ils pourront retrouver les caractéristiques de leur contrat et prendre RDV pour le restituer. En effet, à compter de la mise en place des outils et afin de mieux servir le plus grand nombre, les retraits, retours et maintenance des vélos se feront uniquement avec prise de RDV préalable. Pour se connecter il leur suffira de cliquer sur le lien qui leur sera transmis par mail puis de personnaliser leur mot de passe.

Accessible depuis un navigateur web, son smartphone ou sa tablette, le site présentera l'ensemble des services exploités par l'équipe Métrovélo et permettra dans les prochaines semaines de s'inscrire aux animations réalisées. Un calendrier d'évènements et une newsletter régulière mettront en lumière l'animation de service portée par une équipe dynamique afin de présenter l'offre au plus proche des habitants de l'Aire Grenobloise et leur apporter conseil et accompagnement dans leur mobilité à vélo.

## UN NOUVEAU PARCOURS USAGER MIS EN PLACE

Pour vous présenter en agence, il faut attendre à l'extérieur, devant l'agence, en respectant une distance d'1,5 mètre avec les autres usagers. Chacun d'eux doit également respecter les sens de circulation définis ainsi que les gestes de protection :

- Éviter tout contact
- Éviter tout échange d'objet (nous recommandons aux usagers de venir avec leur propre stylo)
- Se tenir à 1 mètre minimum de distance à l'intérieur de l'agence
- Se laver les mains régulièrement (du gel hydroalcoolique est à disposition)

En agence, tout est mis en œuvre pour recevoir le public en toute sécurité :

- Un marquage au sol tous les 1,5 mètres
- Un couloir d'entrée et un couloir de sortie définis
- Du gel hydroalcoolique à disposition
- Des panneaux en plexiglas de protection
- Désinfection des surfaces en contact avec le public
- Désinfection des zones de contacts sur les vélos (poignées, freins, selle, antivol, etc.)

Enfin, **le port du masque est obligatoire en agence.**



## BIENTÔT DES AGENCES MOBILES SUR LE TERRITOIRE

Nos agences mobiles sillonnent l'agglomération et vous donnent rendez-vous sur les communes du SMMAG. Elles vous accueillent pour des locations de vélos ou pour de petites réparations sur votre métrovélo.

La territorialisation c'est :

- 52 communes visées
- 3 agences mobiles déployées
- Accueil conseil au public, entretien des métrovélos



1



**Métrovélo**  
La Mobile



Un véhicule aménagé autonome en électricité (panneaux solaires).

Présence sur les communes de 3 heures toutes les 3 à 6 semaines.

2



**Métrovélo**  
Le Totem



Un container restylé et transformé en agence commerciale, au sein de laquelle vous pourrez prendre un abonnement.

Présence sur 15 jours (Échirolles, La Tronche, St-Égrève, Pontcharra et Vizille).

3



**Métrovélo**  
L'Ephémère



Une remorque aménagée pour vous accueillir comme il se doit.

Présence d'une journée toutes les 2 semaines.

